

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

2016 : DES AVANCÉES MAJEURES ET UNE POSITION FINANCIÈRE SOLIDE ACCOMPAGNENT LA CROISSANCE

- **Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers* s'élevant à 230,7 m€ (millions d'euros) au 31 décembre 2016**
 - **Les produits opérationnels s'élèvent à 65,7m€ (25,1m€ en 2015), dont 15m\$ (13,8m€) de paiement d'étape reçu de Bristol-Myers Squibb pour l'avancement du programme lirilumab**
 - **Les charges opérationnelles s'élèvent à 58,2m€ (35,9m€ en 2015) ; l'augmentation est liée à l'investissement continu dans le portefeuille de candidats**
- **Premières données rapportant un bénéfice clinique potentiel pour lirilumab en combinaison avec nivolumab et pour IPH4102, validant le positionnement d'Innate Pharma et sa stratégie**
- **Élargissement du portefeuille préclinique propriétaire et nouvelle technologie d'anticorps bispécifiques**
- **Évolutions du management pour accompagner la nouvelle étape de croissance de la Société avec la nomination de Mondher Mahjoubi au poste de Président du Directoire (CEO)**

Marseille, le 7 mars 2017

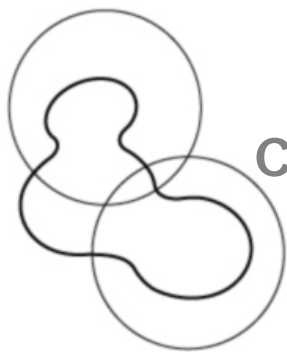
Innate Pharma SA (Euronext Paris : FR0010331421 – IPH) annonce aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour 2016. Les comptes consolidés sont joints au présent communiqué.

2016 a été marquée par l'obtention de données d'activité clinique encourageantes pour lirilumab en combinaison avec nivolumab dans un essai de Phase I/II et pour IPH4102 en monothérapie dans un essai de Phase I, une étape majeure dans l'avancée des programmes de la Société. Des investigateurs ont également rapporté un profil de tolérance favorable pour monalizumab en monothérapie. La Société a continué d'élargir et de faire avancer son portefeuille de programmes précliniques avec deux nouveaux programmes ciblant le microenvironnement tumoral (ciblant respectivement CD39 et CD73) et une nouvelle technologie d'anticorps bispécifiques engageant les cellules NK. Au cours de l'année, le programme IPH4301 a démarré les études précliniques réglementaires avec l'objectif d'une entrée en clinique en 2018.

Début 2017, la Société a annoncé les résultats de l'étude EffiKIR testant l'efficacité de lirilumab en monothérapie chez des patients âgés atteints de leucémie aigüe myéloïde ; le développement de lirilumab en traitement de maintenance ne sera pas poursuivi dans cette indication.

En matière d'organisation, Mondher Mahjoubi a été nommé Président du Directoire le 30 décembre 2016, succédant à Hervé Brailly, nommé Président du Conseil de surveillance. La nomination du Dr Mahjoubi accompagne la maturation de l'entreprise et le développement avancé des programmes clefs de son portefeuille.

* Incluant les actifs financiers courants et non courants
IPH_Résultats financiers 2016



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Mondher Mahjoubi, Président du Directoire d'Innate Pharma, commente : « 2016 a été marquée par les premières données rapportant un bénéfice clinique potentiel pour lirilumab en combinaison avec nivolumab chez des patients présentant un carcinome épidermoïde de la tête et du cou et pour IPH4102 dans le lymphome T cutané. Ces données valident le rationnel de développement de ces candidats, et plus largement soutiennent le développement du portefeuille large de candidat-médicaments et de technologies de la Société. » **Il ajoute :** « La Société maintient une position de trésorerie solide, tout en continuant à investir dans son portefeuille de candidat-médicaments, et entre dans une période d'éligibilité aux paiements d'étape prévus aux contrats. En 2017, nous continuons à construire avec confiance sur la base des avancées réalisées en 2016 tandis que de nouvelles données cliniques sont attendues dans les mois à venir. »

Une conférence téléphonique à l'attention des investisseurs institutionnels et des analystes se tiendra aujourd'hui à 14h00 au numéro suivant :

+33 (0)1 70 77 09 43

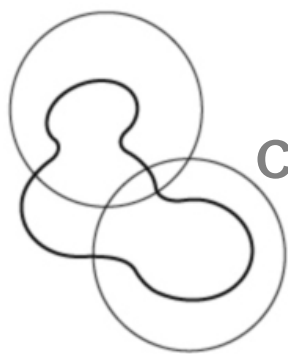
La présentation sera mise à disposition sur le site internet de la Société 30 minutes avant le début de la conférence.

Vous pourrez **réécouter la conférence** sur le site web d'Innate Pharma.

Principaux éléments financiers 2016 :

Les éléments clefs sont les suivants :

- Une situation de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers s'élevant à 230,7 millions d'euros (m€) au 31 décembre 2016 (273,7m€ au 31 décembre 2015), incluant les instruments financiers non courant (33,0m€).
 - À la même date, les dettes financières s'élevaient à 5,3m€ (3,8m€ au 31 décembre 2015).
- Des produits opérationnels s'élevant à 65,7m€ (25,1m€ en 2015) provenant des accords de collaboration et de licence (56,2m€) et du crédit impôt recherche (9,1m€).
 - Les revenus des accords de collaboration et de licence correspondent principalement à l'étalement comptable du paiement reçu par Innate Pharma relatif à l'accord signé en avril 2015 avec AstraZeneca/MedImmune (41,6m€ en 2016 et 12,1m€ en 2015).
 - Les revenus de l'année 2016 incluent également un paiement d'étape de 15m\$ (13,8m€) de la part de Bristol-Myers Squibb dans le cadre de l'exploration de lirilumab en combinaison avec nivolumab. Ce paiement d'étape est intervenu à la suite de la présentation, lors de la conférence annuelle de la SITC (novembre 2016), de résultats préliminaires d'activité encourageants issus d'un essai de Phase I/II dans une cohorte de patients atteints d'un cancer épidermoïde de la tête et du cou (CETC). Le paiement correspondant a été encaissé en janvier 2017.



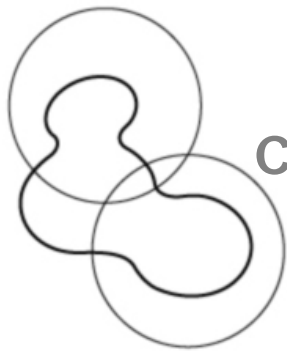
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

- Des charges opérationnelles s'élevant à 58,2m€ (35,9m€ en 2015), dont 84% consacrés à la recherche et au développement. La variation du poste de dépenses de recherche et développement est principalement due à l'augmentation des charges de sous-traitance liées au développement clinique des candidat-médicaments de la Société (+15,6m€).
- Des produits financiers s'élevant à 5,4m€.
- En conséquence des variations mentionnées ci-dessus, un bénéfice net s'élevant à 12,6m€ (contre une perte nette de 6,7m€ en 2015).

Le tableau suivant résume les comptes semestriels condensés établis conformément aux normes IFRS pour la période de 12 mois se terminant aux 31 décembre 2016, incluant l'information comparative avec 2015.

En milliers d'euros	Au 31 décembre	
	2016	2015
Revenus des accords de collaboration et de licence	56 159	17 906
Financements publics de dépenses de recherche	9 561	7 235
Produits opérationnels	65 721	25 141
Dépenses de recherche et développement	(48 628)	(29 906)
Frais généraux	(9 522)	(6 008)
Charges opérationnelles nettes	(58 150)	(35 914)
Résultat opérationnel (perte)	7 571	(10 772)
Produits (charges) financiers, net	5 370	4 066
Charge d'impôt sur le résultat	(301)	-
Résultat net de l'exercice	12 640	(6 706)



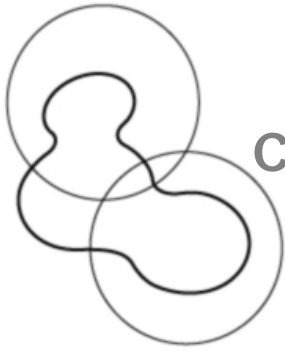
Avancées du portefeuille de candidats médicaments au cours du second semestre 2016 :

Lirilumab, anticorps anti-KIR, licencié à Bristol-Myers Squibb :

Lirilumab est un anticorps monoclonal humain bloquant l'interaction entre les récepteurs inhibiteurs KIR2DL-1,-2,-3 et leurs ligands. En bloquant ces récepteurs, lirilumab favorise l'activation des cellules NK et, potentiellement, d'autres sous-ensembles de lymphocytes T, entraînant la destruction des cellules tumorales.

- Au cours du second semestre 2016, plusieurs jeux de données cliniques ont été présentés pour lirilumab :
 - Dans le cadre du congrès annuel de l'ESMO (octobre 2016), les investigateurs du Memorial Sloan-Kettering Cancer Center ont présenté les données de tolérance de l'étude de Phase I, testant lirilumab en combinaison avec nivolumab chez 159 patients présentant différents types de tumeurs solides avancées et réfractaires. Le profil de tolérance de la combinaison de lirilumab avec nivolumab était similaire à celui de nivolumab en monothérapie, à l'exception d'une augmentation du taux de réactions post injection de faible gravité chez les patients recevant la combinaison. Ces réactions ont été facilement gérées cliniquement. Les investigateurs ont également présenté les données de tolérance pour la combinaison de lirilumab avec ipilimumab (22 patients). Aucune intolérance supplémentaire n'a été observée par rapport à ipilimumab en monothérapie dans la population limitée étudiée.
 - Dans le cadre de la conférence annuelle de la SITC (novembre 2016), les investigateurs du Earle A. Chiles Research Institute ont présenté des données d'efficacité intermédiaires d'une cohorte de patients atteints d'un cancer épidermoïde de la tête et du cou (CETC) de l'étude de Phase I/II testant lirilumab en combinaison avec nivolumab chez des patients présentant différents types de tumeurs solides. Ces données sont les premières à rapporter une efficacité potentielle d'un anticorps anti-KIR administré en combinaison avec une thérapie anti-PD-1. Sur 29 patients atteints d'un CETC évaluable, le taux de réponse objective (ORR) tel que mesuré par les critères d'évaluation de la réponse tumorale dans les tumeurs solides (RECIST[†]) a été de 24% (7/29), avec des réponses complètes chez 10% des patients (3/29), incluant des réponses confirmées et non confirmées. 17% des patients évaluable (5/29) ont montré des réponses profondes, avec une réduction de la charge tumorale de plus de 80%. Des signaux préliminaires d'un bénéfice clinique amélioré ont été observés dans les tumeurs PD-L1 positives, avec un taux de réponse objective (ORR) de 41% (7/17) chez des patients dont l'expression de PD-L1 est supérieure ou égale à 1%.
 - Dans le cadre du congrès annuel de l'ASH (décembre 2016), les investigateurs du MD Anderson Cancer Center ont présenté des données préliminaires d'une étude de Phase Ib/II testant lirilumab en combinaison avec 5-azacytidine dans une population de patients lourdement prétraités présentant une leucémie aigüe myéloïde en rechute. Les données de la combinaison ont montré un bon profil de tolérance. Les doses maximales d'azacytidine et de lirilumab ont été bien tolérées et aucune toxicité limitant la dose n'a été observée. Les données préliminaires d'efficacité pour 25 patients évaluable ont montré un taux de réponse de 20% incluant deux patients ayant atteint une rémission complète ou une rémission complète avec une récupération hématologique et trois patients ayant une amélioration hématologique.

[†] tel que mesuré par les critères d'évaluation de la réponse tumorale dans les tumeurs solides (RECIST)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

- En janvier 2017, la Société a annoncé avoir reçu au titre du contrat de licence de lirilumab, un paiement d'étape de 15 millions USD de la part de Bristol-Myers Squibb dans le cadre de l'exploration de lirilumab en combinaison avec nivolumab. Ce paiement d'étape est intervenu à la suite de la présentation, lors de la conférence annuelle de la SITC en novembre 2016, de résultats préliminaires d'activité encourageants issus d'un essai de Phase I/II dans une cohorte de patients atteints d'un cancer épidermoïde de la tête et du cou.
- Au début de l'année 2017, la Société a annoncé les résultats principaux de l'étude EffiKIR (voir la section « événements postérieurs à la période »).

Monalizumab, anticorps anti-NKG2A, développé en partenariat avec AstraZeneca/MedImmune :

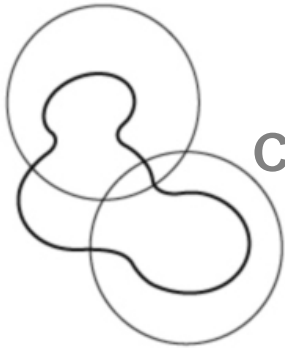
Monalizumab est un anticorps inhibiteur de point de contrôle immunitaire (IPCI) ciblant NKG2A, un récepteur inhibiteur exprimé sur les lymphocytes cytotoxiques T CD8 et les cellules NK infiltrés dans la tumeur. Cet anticorps monoclonal est actuellement testé dans un programme exploratoire d'essais cliniques de Phase I et I/II en monothérapie et combinaisons dans différentes indications de tumeurs solides et en hématologie.

- En novembre 2016, les investigateurs du Canadian Cancer Trials Group (CCTG) ont présenté les données de la première partie d'un essai de Phase I/II testant monalizumab en monothérapie chez des patientes présentant des cancers gynécologiques avancés. Dans cette première partie de l'étude, 18 patientes lourdement prétraitées présentant un cancer de l'ovaire avancé ont été réparties entre trois niveaux de dose de monalizumab (1, 4 et 10 mg/kg, toutes les deux semaines – six patientes par niveau de dose). Les données ont montré que monalizumab a été bien toléré dans cette population de patientes et aucune toxicité limitant la dose n'a été observée. Les données préliminaires d'efficacité ont montré une stabilisation de la maladie à court terme chez 41% des patientes, dont une patiente avec une réponse mixte. L'extension de cohorte de cet essai est en cours à la dose recommandée pour la Phase II (10 mg/kg toutes les 2 semaines).
- Au cours du second semestre, la Société a arrêté un essai de Phase I/II testant monalizumab dans les cancers de la tête et du cou administré en néo-adjuvant. La décision d'arrêter cet essai est due à un recrutement lent et n'est pas liée à un problème de tolérance.

IPH4102, anticorps anti-KIR3DL2 :

IPH4102 est un anticorps humanisé « first-in-class » induisant la cytotoxicité, ciblant KIR3DL2 et visant à détruire les cellules de lymphomes T cutanés (LTC), et en particulier ses formes agressives, le syndrome de Sézary et le mycosis fongoïde transformé. IPH4102 a reçu le statut de médicament orphelin dans l'Union Européenne pour le traitement des LTC.

- Des résultats préliminaires encourageants en termes de tolérance et d'activité clinique pour les sept premiers niveaux (16 patients lourdement prétraités présentant un LTC en rechute ou réfractaire) ont été présentés au Congrès Mondial des Lymphomes Cutanés (3WCCL) en octobre et au congrès annuel de l'ASH en décembre. Dans cette population, IPH4102 a été bien toléré et aucune toxicité limitant la dose n'a été rapportée. La majorité des effets indésirables est typique pour des patients présentant un LTC ou correspond à des réactions post injection de faible gravité. Les patients du huitième niveau de dose (sur dix) ont été inclus et aucune toxicité limitant la dose n'a été observée jusque-là.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Des signaux préliminaires d'activité clinique ont été rapportés avec un taux de réponse globale de 38%. Toutes les réponses étaient en cours au moment de la présentation, après une durée médiane de traitement de 126 jours. Des réponses complètes ont été observées au niveau de la peau (2 patients) et du sang (3 patients). Les résultats préliminaires des objectifs exploratoires comme la pharmacodynamie au niveau de la peau et du sang concordent avec les résultats d'activité clinique.

La fin de la partie en escalade de dose de l'étude est attendue au second trimestre 2017.

IPH4301, anticorps anti-MICA/B :

IPH4301 est un anticorps thérapeutique anti MICA/B « first-in-class » agissant avec un double mécanisme d'action : le ciblage et la destruction des cellules tumorales exprimant l'antigène MICA/B (ADCC pour antibody-dependant cell-mediated cytotoxicity) d'une part, et l'immunomodulation en restaurant l'expression des récepteurs activateurs NKG2D présents sur les cellules immunitaires, d'autre part.

L'entrée en clinique de ce programme est attendue en 2018.

IPH52, anticorps anti-CD39 :

Ce programme, actuellement en développement préclinique, vise à développer un anticorps anti-CD39. CD39 joue un rôle majeur dans la mise en œuvre d'une immunosuppression par la voie dégradant l'adénosine triphosphate (ATP) en adénosine. Dans le microenvironnement tumoral, l'ATP favorise la destruction des tumeurs par les cellules immunitaires. En revanche, l'accumulation d'adénosine induit l'immunosuppression et la dérégulation d'infiltrats de cellules immunitaires entraînant la propagation de la tumeur. Le blocage de CD39 pourrait stimuler l'immunité anti-tumorale dans un grand nombre de tumeurs.

Un anticorps anti-CD39 a été sélectionné et humanisé. Il est en cours d'optimisation.

Anticorps anti-CD73[†] :

Ce programme, actuellement en développement préclinique, vise à développer un anticorps anti-CD73. CD73 joue un rôle majeur dans la mise en œuvre d'une immunosuppression par la voie dégradant l'ATP en adénosine. CD73 est actif lors de la dernière étape de la voie de dégradation, lorsque l'enzyme dégrade l'AMP en adénosine. Le blocage de CD73 pourrait stimuler l'immunité anti-tumorale dans un grand nombre de tumeurs.

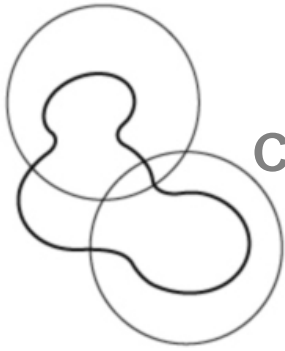
Innate Pharma a généré un panel d'anticorps anti-CD73.

Corporate :

Evolutions de gouvernance :

En décembre, la Société a annoncé la nomination de Mondher Mahjoubi au poste de Président du Directoire, succédant à Hervé Brailly devenu Président du Conseil de surveillance. Dans le cadre des évolutions, Laure-Hélène Mercier a été nommée Directeur Financier (CFO). Elle était auparavant Vice-Président Exécutif Finances, en charge des opérations financières et précédemment Directeur, Relations investisseurs. Catherine Moukheibir, Senior Advisor en

[†] Le programme anti-CD73 est réalisé dans le cadre du projet TumAdoR (www.tumador.eu) coordonné par le Dr. C. Caux, du centre Léon Bérard et du Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon, et financé par le programme de la commission européenne FP7 – Accord n°602200.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

stratégie financière, a quitté le Directoire mais restera liée à la Société en tant que consultante.

Equipe :

En 2016, Innate Pharma a recruté 36 nouveaux salariés, majoritairement en recherche et développement pour accompagner l'expansion du portefeuille préclinique et l'augmentation du nombre d'essais cliniques conduits par la Société. Au 31 décembre 2016, l'effectif était de 154 salariés.

Evènement postérieur à la période :

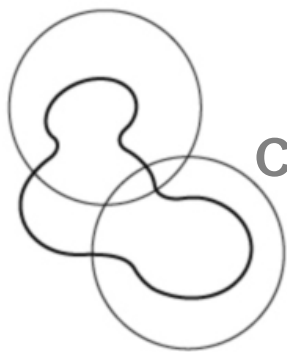
Etude EffiKIR :

En février 2017, la Société a annoncé les résultats principaux de l'étude EffiKIR, une étude de Phase II randomisée contre placebo testant l'efficacité de lirilumab en monothérapie en traitement de maintenance chez des patients âgés atteints de leucémie aigüe myéloïde en première rémission complète. L'étude n'a pas atteint le critère primaire d'efficacité, la survie sans leucémie.

D'un point de vue statistique, il n'y a pas eu de différence significative entre les bras testant lirilumab et le bras placebo, tant concernant la survie sans leucémie que pour les autres critères d'efficacité. Les effets indésirables observés avec lirilumab dans cet essai ont été similaires avec son profil de tolérance précédemment rapporté. Les analyses des données sont en cours et l'ensemble des données de l'essai sera soumis lors d'un prochain congrès médical et pour publication.

Prochaines publications scientifiques :

Pour rappel, des données précliniques et cliniques pour monalizumab seront présentées au congrès annuel de l'AACR, qui se tiendra du 1 au 5 avril 2017 à Washington aux États-Unis. Les abstracts sont disponibles sur le site internet de la conférence.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A., société de biotechnologie en phase clinique, conçoit et développe des anticorps thérapeutiques innovants qui exploitent le système immunitaire inné dans le but d'améliorer les traitements anticancéreux et le devenir clinique des patients.

Innate Pharma est spécialisée en immuno-oncologie, une approche d'immunothérapie novatrice qui change le traitement des cancers en rétablissant la capacité du système immunitaire à reconnaître et éliminer les cellules tumorales.

L'objectif de la Société est de devenir une société biopharmaceutique commerciale dans l'immunothérapie, centrée sur des indications de cancérologie pour lesquelles il existe un fort besoin médical. Innate Pharma est pionnière dans la découverte et le développement d'inhibiteurs de points de contrôle de l'immunité (IPCI ou checkpoint inhibitors) activant le système immunitaire inné. Trois anticorps thérapeutiques « first-in-class » ciblant des récepteurs des cellules NK (des cellules tueuses « Natural Killer ») sont actuellement testés en clinique et pourraient adresser un grand nombre de tumeurs solides et de cancers hématologiques. L'approche novatrice d'Innate Pharma a également permis de générer d'autres candidats aujourd'hui en préclinique et des technologies innovantes. Cibler les récepteurs impliqués dans la réaction immunitaire offre également à la Société l'opportunité de développer des thérapies dans le domaine des maladies inflammatoires.

L'expertise de la Société, notamment dans la biologie des cellules NK, lui a permis de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme AstraZeneca, Bristol-Myers Squibb et Sanofi.

Basée à Marseille, Innate Pharma compte plus de 160 collaborateurs. La Société est cotée en bourse sur Euronext Paris.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

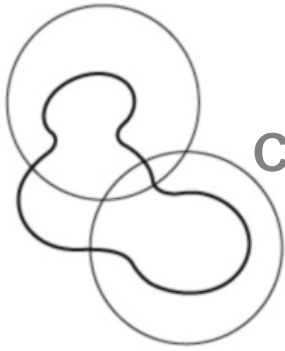
Informations pratiques :

Code ISIN FR0010331421
Code mnémonique IPH

Disclaimer :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Innate Pharma (www.innate-pharma.com).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Innate Pharma

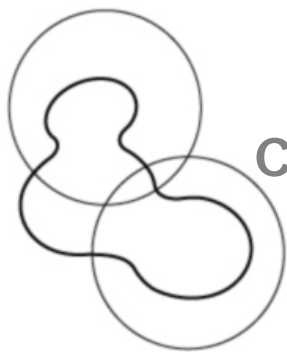
Laure-Hélène Mercier
Directeur Financier
Tel.: +33 (0)4 30 30 30 87
investors@innate-pharma.com

Contacts Presse

ATCG Press (France)
Marie Puvieux
Mob: +33 (0)6 10 54 36 72
presse@atcg-partners.com

**Consilium Strategic Communications
(ROW)**

Mary-Jane Elliott / Sue Stuart /
Jessica Hodgson
Tel.: +44 (0)20 3709 5700
InnatePharma@consilium-comms.com



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

ANNEXES

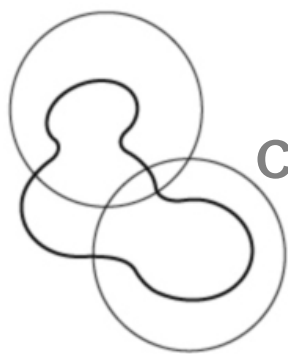
Innate Pharma SA

<p>Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2016</p>
--

Le bilan, le compte de résultat ainsi que le tableau de flux de trésorerie sont établis selon les normes comptables internationales IFRS.

Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification sera émis après finalisation des procédures requises pour les besoins du dépôt du document de référence. Les états financiers au 31 décembre 2016 ont été arrêtés par le Directoire le 6 mars 2017. Ils ont été revus par le Conseil de surveillance le 6 mars 2017 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires le 23 juin 2017.

Le rapport financier annuel d'Innate Pharma, inclus dans le document de référence, sera mis à disposition au cours du deuxième trimestre 2017.

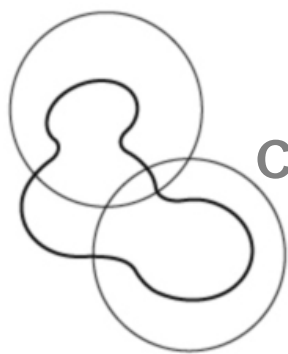


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Bilan (en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2016	2015
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	175 906	152 870
Actifs financiers courants	21 782	83 040
Créances courantes	32 390	16 216
Total actif courant	230 078	252 126
Immobilisations incorporelles	9 075	9 732
Immobilisations corporelles	9 094	6 304
Actifs financiers non courants	32 975	37 784
Autres actifs non courants	355	10
Total actif non courant	51 499	53 830
Total de l'actif	281 577	305 956
Passif		
Dettes courantes	20 265	18 631
Passifs financiers courants	1 264	622
Produits constatés d'avance courants	54 912	40 910
Total passif courant	76 441	60 163
Passifs financiers non courants	4 063	3 132
Avantages au personnel	2 418	1 740
Produits constatés d'avance non courants	112 348	168 854
Provisions	136	-
Total passif non courant	118 965	173 726
Capital social	2 696	2 692
Prime d'émission	187 571	186 337
Réserves et report à nouveau	(116 235)	(109 525)
Résultat de l'exercice	12 640	(6 706)
Autres réserves	(503)	(730)
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société	86 169	72 067
Total du passif	281 577	305 956

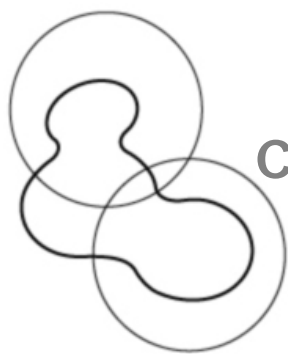


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Compte de résultat (en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2016	2015
Revenus des accords de collaboration et de licence	56 159	17 906
Financements publics de dépenses de recherche	9 561	7 235
Produits opérationnels	65 721	25 141
Recherche et développement	(48 628)	(29 906)
Frais généraux	(9 522)	(6 008)
Charges opérationnelles	(58 150)	(35 914)
Résultat opérationnel	7 571	(10 772)
Produits financiers	7 327	6 755
Charges financières	(1 957)	(2 689)
Résultat avant impôts sur le résultat	12 941	(6 706)
Charge d'impôt sur le résultat	(301)	-
Résultat net	12 640	(6 706)
Résultat par action revenant aux actionnaires de la Société		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) :	53 869	53 400
(en € par action)		
- de base	0,23	(0,13)
- dilué	0,23	(0,13)



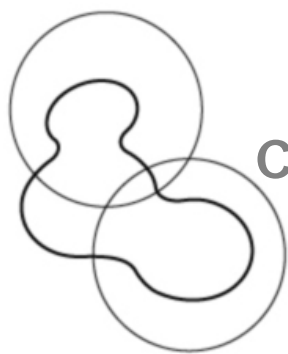
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

**Tableau des flux de trésorerie
(en milliers d'euros)**

	Au 31 décembre	
	2016	2015
Résultat de l'exercice	12 640	(6 706)
Amortissement et dépréciations, net	3 263	2 655
Provisions pour engagements sociaux	609	386
Provisions pour charges	136	-
Paielements en actions	1 031	1 011
Variation de provisions sur actifs financiers	(826)	-
Gains (pertes) de change sur instruments financiers	(834)	-
Variation des provisions d'intérêts sur instruments financiers	(183)	(163)
Produits sur actifs financiers	(1 699)	(972)
Intérêts nets payés	124	139
Autres	(324)	(91)
Marge brute d'autofinancement	13 937	(3 578)
Variation du besoin en fonds de roulement	(50 788)	205 166
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(36 851)	201 588
Acquisition d'actifs corporels	(1 350)	(1 072)
Acquisitions d'actifs incorporels	(8 043)	-
Acquisitions d'actifs financiers courants	(16 629)	(84 075)
Acquisition d'actifs financiers non courants	(1 525)	(37 792)
Cessions des actifs financiers courants	78 565	-
Cessions d'actifs financiers non courants	7 793	5 995
Produits sur actifs financiers	1 699	972
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	60 510	(115 972)
Produits de l'exercice ou de la souscription d'instruments de capitaux propres	193	3 497
Remboursements d'emprunts ou de financements publics conditionnés	(685)	(452)
Intérêts nets payés	(124)	(139)
Opérations sur actions propres	14	125
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(602)	3 032
Effet des variations de change	(23)	(63)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	23 036	88 584
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	152 870	64 286
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	175 906	152 870

La présentation des décaissements relatifs aux acquisitions d'actifs corporels a été modifiée dans la colonne comparative afin de tenir compte du versement en 2016 du complément de prix envers Novo Nordisk S/A (acquisition d'anti-NKG2A).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Produits opérationnels

Les produits opérationnels de la Société proviennent des revenus des accords de collaboration et de licence et du financement public de dépenses de recherche. Ils se sont élevés à 25,1 millions d'euros et 65,7 millions d'euros pour les exercices clos aux 31 décembre 2015 et 2016, selon la répartition suivante :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers d'euros)	2016	2015
Revenus des accords de collaboration et de licence	56 159	17 906
Financements publics de dépenses de recherche	9 561	7 235
Produits opérationnels	65 721	25 141

Revenus des accords de collaboration et de licence

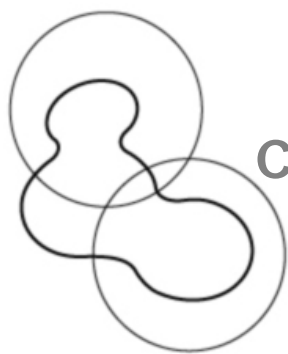
Les revenus des accords de collaboration et de licence se sont élevés à 56,2 millions d'euros pour l'exercice 2016, contre 17,9 millions d'euros pour l'exercice 2015. Ces revenus proviennent des accords signés en juillet 2011 avec Bristol-Myers Squibb et avril 2015 avec AstraZeneca.

A la suite de la signature avec Bristol-Myers Squibb d'une licence exclusive pour le développement et la commercialisation du candidat-médicament lirilumab en juillet 2011, Innate Pharma a reçu un premier paiement de 24,9 millions d'euros (35,3 millions de dollars US). Cette somme, non remboursable et non imputable, est comptabilisée en chiffre d'affaires sur la durée anticipée du programme clinique engagé au moment de la signature. Le montant reconnu en chiffre d'affaires s'est élevé à 0,9 et 0,4 million d'euros pour les exercices clos au 31 décembre 2015 et 2016 respectivement. Ce premier paiement a été intégralement reconnu en chiffre d'affaires au 30 juin 2016.

Dans le cadre de cet accord, la Société a reçu un paiement d'étape de 5,0 millions de dollars (soit 4,5 millions d'euros) le 3 octobre 2015. Ce paiement est intervenu à la suite du traitement d'un premier patient dans l'essai de Phase II testant lirilumab en combinaison avec rituximab chez des patients présentant une leucémie lymphoïde chronique (LLC) en rechute ou réfractaire, ou non traitée et à haut risque de progression. Il a été intégralement reconnu en chiffre d'affaires en 2015.

Un paiement d'étape de 15,0 millions de dollars US (13,8 millions d'euros) intervenu à la suite d'une présentation en novembre 2016 de résultats préliminaires d'activité encourageants issus d'un essai de Phase I/II dans une cohorte de patients atteints d'un cancer épidermoïde de la tête et du cou, a été intégralement comptabilisé en revenu en 2016, le fait générateur ayant eu lieu sur cet exercice. Le paiement correspondant a été encaissé en janvier 2017.

La Société a conclu un accord de co-développement et de commercialisation avec AstraZeneca pour monalizumab en avril 2015. La Société a reçu un versement initial de 250 millions de dollars le 30 juin 2015 dont la reconnaissance est étalée sur la base des coûts qu'Innate Pharma s'est engagé à supporter dans le cadre de l'accord. Le montant reconnu en chiffre d'affaires s'est élevé à 12,1 et 41,6 millions d'euros au titre des exercices clos aux 31 décembre 2015 et 2016. L'état d'avancement a été évalué sur la base des coûts reconnus par rapport aux coûts totaux engagés pour ces études. Au 31 décembre 2016, le montant non reconnu en chiffre d'affaires s'élève à 167,3 millions d'euros, dont 54,9 millions d'euros en



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

« Produits constatés d'avance courants » et 112,3 millions d'euros en « Produits constatés d'avance non courants ».

La hausse du chiffre d'affaires en 2016 résulte donc essentiellement du chiffre d'affaires reconnu dans le cadre de l'accord AstraZeneca (41,6 millions d'euros) et du paiement d'étape reçu de Bristol-Myers Squibb (13,8 millions d'euros).

Financements publics de dépenses de recherche

Le tableau suivant détaille ce poste pour les exercices clos aux 31 décembre 2015 et 2016 :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers d'euros)	2016	2015
Crédit d'impôt recherche	9 082	7 045
Subventions françaises et étrangères	479	190
Financements publics de dépenses de recherche	9 561	7 235

Le calcul du crédit d'impôt recherche correspond à 30% des dépenses éligibles de l'année fiscale.

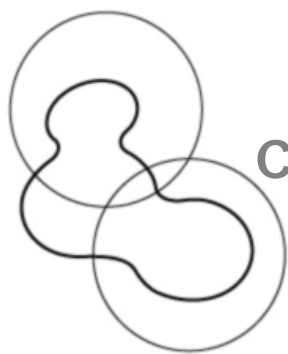
Le tableau ci-dessous reprend le montant des dépenses (nettes de subventions) éligibles au titre des exercices clos au 31 décembre 2015 et 2016 :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers d'euros)	2016	2015
Dépenses éligibles au crédit d'impôt recherche	30 203	24 248
Avances remboursables et subventions reçues, nettes	-	(799)
Base de calcul du crédit d'impôt recherche	30 203	23 449

Les dépenses éligibles au crédit d'impôt recherche augmentent de 25% par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2015 alors que les dépenses de R&D augmentent de 63%. Ceci résulte du fait que depuis l'exercice 2015, la Société a atteint le plafond du montant des dépenses de sous-traitance pouvant être inclus dans le crédit d'impôt recherche. La hausse des dépenses éligible en 2016 résulte principalement de la prise en compte dans l'assiette de calcul du crédit d'impôt recherche de la dotation aux amortissements de l'actif incorporel anti-NKG2A. Ceci fait suite à la décision de la Cour administrative d'appel de Bordeaux d'inclure ce type de dépense dans le calcul (jugement du 16 mars 2016).

Le crédit d'impôt recherche est normalement remboursé par l'État au cours du quatrième exercice suivant celui au titre duquel il a été déterminé, en l'absence d'imputation sur un montant d'impôt sur les sociétés exigible. Toutefois, depuis l'exercice 2011, les sociétés répondant aux critères de PME communautaires sont éligibles au remboursement anticipé des créances de crédit d'impôt recherche. Le statut de PME communautaire est perdu lorsque les critères d'éligibilité sont dépassés sur deux exercices consécutifs. Pour la première fois, en 2016, la Société a dépassé tous ces critères (dont un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros) au titre de l'exercice 2016. En cas de nouveau dépassement à nouveau au titre de l'exercice 2017, la Société perdra le statut de PME communautaire et les avantages y afférant, en particulier le remboursement anticipé du CIR.

Au cours de l'exercice 2015, le produit relatif aux subventions concerne une subvention européenne dans le cadre du programme FP-7. Au cours de l'exercice 2016, le produit relatif aux subventions concerne la subvention mentionnée préalablement ainsi qu'une subvention dans le cadre du programme FEDER. Il s'agit de subventions impactant notre compte de



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

résultat, par opposition aux avances remboursables n'impactant que notre bilan et comptabilisées en dettes.

Analyse par fonction des charges opérationnelles

Le tableau ci-dessous analyse les charges opérationnelles par fonction pour les exercices clos au 31 décembre 2015 et 2016 :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers d'euros)	2016	2015
Dépenses de recherche et développement	(48 628)	(29 906)
Frais généraux	(9 522)	(6 008)
Charges opérationnelles nettes	(58 150)	(35 914)

Les dépenses de R&D comprennent essentiellement les frais de personnel affectés à la recherche et au développement (y compris le personnel affecté aux travaux menés dans le cadre des accords de collaboration et de licence), les coûts de sous-traitance, les achats de matériels (réactifs et autres consommables) et de produits pharmaceutiques.

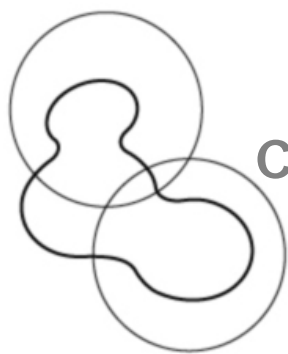
Les dépenses de R&D se sont élevées respectivement à 29,9 millions d'euros et 48,6 millions d'euros pour les exercices clos au 31 décembre 2015 et 2016. Ces dépenses ont représenté respectivement 83% et 84% des charges opérationnelles nettes pour les exercices clos au 31 décembre 2015 et 2016. La hausse du poste entre 2015 et 2016 résulte essentiellement d'une augmentation des coûts de sous-traitance en lien avec l'accroissement et l'avancement du portefeuille de programmes précliniques et cliniques et d'une hausse des effectifs.

Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel non affectés à la recherche et au développement ainsi que des coûts de prestations de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société. Les frais généraux se sont élevés respectivement à 6,0 et 9,5 millions d'euros pour les exercices clos au 31 décembre 2015 et 2016. Ces dépenses ont représenté respectivement 17% et 16% des charges opérationnelles nettes pour les exercices clos au 31 décembre 2015 et 2016. La hausse du poste résulte essentiellement des charges de personnel et d'honoraires de conseil relatifs à la structuration de la Société dans un contexte de croissance forte.

Analyse par nature des charges opérationnelles

Le tableau ci-dessous analyse les charges opérationnelles par nature pour les exercices clos au 31 décembre 2015 et 2016 :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers d'euros)	2016	2015
Achats consommés de matières, produits et fournitures	(2 852)	(2 607)
Coûts de propriété intellectuelle	(1 235)	(1 216)
Autres achats et charges externes	(36 022)	(17 722)
Charges de personnel autres que des paiements en actions	(12 796)	(10 142)
Paiements en actions	(1 032)	(1 011)
Amortissements et dépréciations	(3 263)	(2 655)
Autres produits et charges, nets	(950)	(560)
Charges opérationnelles nettes	(58 150)	(35 914)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Achats consommés de matières, produits et fournitures

Les achats consommés de matières, produits et fournitures ont représenté respectivement des montants de 2,6 millions d'euros et 2,9 millions d'euros pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2016. La hausse du poste entre les deux exercices résulte de l'augmentation des achats consommés dans les laboratoires de la Société.

Coûts de propriété intellectuelle

Ces coûts ont représenté un montant de 1,2 million d'euros pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2016.

Il s'agit des coûts de dépôt et de défense de nos brevets (incluant les brevets dont nous avons acquis les droits auprès de tiers et dont nous assumons les coûts de dépôt et de défense en vertu des accords nous liant aux propriétaires) ainsi que des coûts de prise en option ou en licence d'éléments de propriété intellectuelle. L'application de la norme IAS 38, compte tenu du stade de maturité de la Société et des incertitudes existantes sur l'aboutissement de nos projets de R&D, nous conduit à reconnaître en charge de l'exercice l'intégralité des frais de propriété intellectuelle que nous supportons.

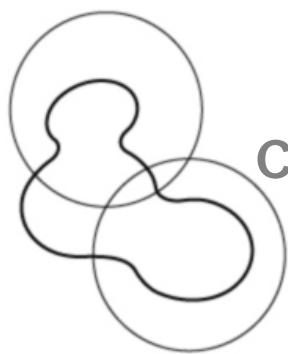
Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes ont représenté respectivement des montants de 17,7 millions d'euros et 36,0 millions d'euros au cours des exercices 2015 et 2016, avec les répartitions suivantes :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers d'euros)	2016	2015
Sous-traitance	(28 329)	(12 705)
Honoraires non-scientifiques	(3 371)	(1 325)
Locations, maintenance et charges d'entretien	(1 418)	(988)
Frais de déplacements et de congrès	(1 223)	(1 111)
Honoraires de conseils scientifiques, médicaux et règlementaires	(585)	(753)
Marketing, communication et relations publiques	(508)	(356)
Jetons de présence	(200)	(187)
Assurance	(140)	(114)
Autres	(248)	(176)
Autres achats et charges externes	(36 022)	(17 722)

Le poste de sous-traitance comprend essentiellement les coûts des études de recherche (financement de recherches externes, notamment académiques, technologies d'humanisation d'anticorps, développement du processus de fabrication, etc.), de développement préclinique (productions pilotes, études de tolérance et de pharmacologie, etc.) ou de développement clinique (administration des essais cliniques, etc.) sous-traitées à des tiers. La hausse du poste entre 2015 et 2016 résulte essentiellement de l'accroissement et l'avancement du portefeuille de programmes précliniques et cliniques.

Les honoraires non-scientifiques concernent essentiellement les honoraires de commissariat aux comptes et d'audit, les honoraires versés à notre expert-comptable dans sa mission d'assistance comptable, fiscale et sociale, les frais d'avocats, les honoraires de conseil en stratégie ou en développement des affaires commerciales ainsi que les honoraires liés aux



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

recrutements. La variation du poste entre 2015 et 2016 résulte essentiellement d'honoraires de conseil relatifs à la structuration de la Société dans un contexte de croissance forte.

Le poste de locations, maintenance et charges d'entretien se compose essentiellement des frais de maintenance des matériels de laboratoire et du bâtiment.

Les frais de déplacements et de congrès concernent essentiellement les frais de déplacements du personnel ainsi que des frais de participation à des congrès, notamment des congrès scientifiques, médicaux, financiers et de développement des affaires commerciales.

Le poste de conseils et services scientifiques se compose essentiellement de frais facturés par des conseils extérieurs nous apportant leur concours dans la recherche et le développement de nos produits. Il s'agit également des honoraires versés aux membres de notre conseil scientifique.

Charges de personnel

Les charges de personnel autres que les paiements en actions se sont élevées respectivement à 10,1 millions d'euros et 12,8 millions d'euros pour les exercices 2015 et 2016.

Ce poste comprend les salaires ainsi que les charges sociales supportées par la Société. Notre effectif moyen était de 109 personnes pour l'exercice 2015 et 133 personnes pour l'exercice 2016.

La proportion du personnel hors Comité exécutif affecté aux opérations de R&D par rapport au personnel total de la Société s'établit à 75% et 77% pour les exercices 2015 et 2016 respectivement.

Le rapport charges de personnel (salaires et charges) sur effectif moyen (nombre moyen d'employés sur l'année) faisait ressortir un ratio annuel moyen de 93 et 96 milliers d'euros par employé pour les exercices 2015 et 2016.

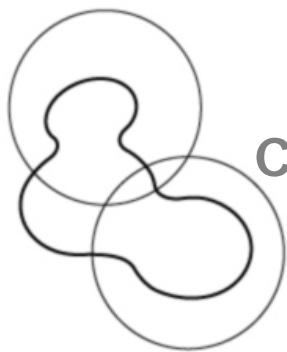
Paiements en actions

Les paiements en actions se sont élevés à 1,0 million d'euro pour les exercices 2015 et 2016. En application d'IFRS 2, ces charges correspondent à la juste valeur des instruments de capitaux attribués aux dirigeants et aux salariés. La charge reconnue en 2015 résultait de l'émission au cours de l'exercice de bons de souscription d'action n'incluant pas de condition de présence et d'actions gratuites. En conséquence, la juste valeur de ces instruments n'a pas été étalée mais intégralement reconnue en charge au compte de résultat.

La charge reconnue en 2016 résulte de l'émission d'actions gratuites et d'actions gratuites de préférence incluant une condition de présence. En conséquence, la juste valeur de ces instruments a été étalée de façon linéaire sur la base des périodes d'acquisition.

Amortissements et dépréciations

Ces charges ont représenté respectivement un montant de 2,7 et 3,3 millions d'euros au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2016. Cette variation résulte essentiellement de l'amortissement de l'actif incorporel relatif à un complément de prix payé à Novo Nordisk A/S



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

suite à l'accord avec AstraZeneca. La charge d'amortissement relative à cet actif s'élève à 2,4 millions d'euros pour l'exercice 2016.

Autres produits et charges

Ce poste a représenté une charge nette de 0,6 et 1,0 million d'euros au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2016 respectivement. Les autres produits et charges comprennent principalement certaines taxes indirectes ainsi que les produits et charges exceptionnels. La hausse entre les deux exercices résulte principalement de la C3S et de la CVAE (0,3 million d'euros chacune).

Produits financiers nets

Les produits financiers nets ont représenté un montant de 4,1 millions d'euros en 2015 et 5,4 millions d'euros en 2016.

La politique de placement de la Société privilégie l'absence de risque en capital ainsi que, dans la mesure du possible, une performance minimum garantie. Seule une portion de son portefeuille d'investissement (2,5% au 31 décembre 2016) inclut des instruments présentant un faible niveau de risque.

Le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants était de 235,9 et 197,7 millions d'euros au 31 décembre 2015 et 2016 respectivement. La Société disposait également de 37,8 millions d'euros et 33,0 millions d'euros d'actifs financiers immobilisés au 31 décembre 2015 et 2016 respectivement. Cette baisse résulte du financement de nos activités, notamment de nos dépenses de R&D. Pour l'exercice 2015, notre trésorerie s'était améliorée en raison du paiement initial encaissé en juin 2015 suite au contrat signé avec AstraZeneca (250 millions de dollars, ou 223,5 millions d'euros).

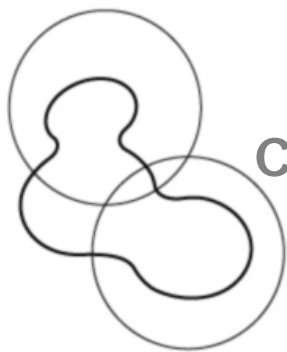
Impôts sur les sociétés

Pour la première fois, le résultat fiscal de la Société est positif pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. L'impôt à payer au titre de cet exercice s'élève à 301 milliers d'euros. De par la nature de ses revenus, la Société est soumise au régime des plus-values liés aux revenus de propriété intellectuelle et bénéficie donc du taux d'imposition réduit à 15%. Par ailleurs, aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé en l'absence d'une probabilité suffisante de recouvrement.

Conformément aux normes IFRS, le crédit d'impôt recherche est classé dans les « autres revenus » et non pas dans « Impôts sur les sociétés ».

Formation du résultat net par action

Le résultat net par action représente une perte de 0,13 euro par action pour l'exercice 2015 et un gain de 0,23 euro par action pour l'exercice 2016.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Éléments de bilan

Au 31 décembre 2016, le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments financiers courants détenus par la Société s'élevait à 230,7 millions d'euros, incluant les instruments financiers non courants (33,0 millions d'euros) contre 273,7 millions d'euros au 31 décembre 2015. Ce montant n'inclut pas le paiement d'étape de 15 millions USD (13,8 millions d'euros) reçu de Bristol-Myers Squibb en janvier 2017 au titre du contrat de licence de lirilumab. Les disponibilités détenues par la Société (trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants) se composent uniquement de comptes courants, de comptes d'épargne et de dépôts à terme à échéance fixe. Les instruments financiers courants se composent de placements mutuels (FCP monétaire) et d'obligations. Ces disponibilités servent à financer nos activités, et notamment nos frais de R&D.

Depuis sa création, la Société a été financée principalement par l'émission d'actions nouvelles, par les revenus issus de ses collaborations industrielles, par les aides remboursables et subventions reçues de différents organismes publics français et étrangers (dont Oséo, devenu BPI France) et par le crédit d'impôt recherche.

Les autres éléments clefs du bilan au 31 décembre 2016 sont :

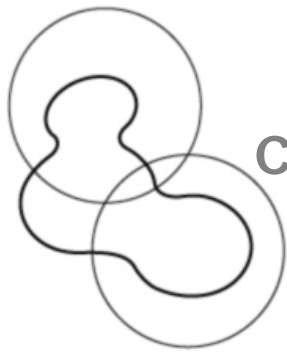
- Un produit constaté d'avance de 167,3 millions d'euros correspondant à la partie du paiement initial reçu d'AstraZeneca non encore reconnue en résultat (dont 112,3 millions d'euros sont classés en « Autres passifs non courants ») ;
- Une créance de 9,1 millions d'euros sur l'Etat français au titre du crédit d'impôt recherche pour l'année 2016 ;
- Des immobilisations incorporelles d'une valeur nette comptable de 9,1 millions d'euros, correspondant aux droits et licences relatifs à l'acquisition de l'anticorps anti-NKG2A (paiement initial en 2014 et complément de prix suite à l'accord AstraZeneca en 2015) et des anticorps anti-CD39 ;
- Des capitaux propres s'élevant à 86,2 millions d'euros, incluant le bénéfice net pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2016 de 12,6 millions d'euros.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie nets utilisés au cours de l'exercice 2016 se sont élevés à 23 millions d'euros, à comparer à des flux de trésorerie nets générés lors de l'exercice 2015 de 88,6 millions d'euros. Les flux de trésorerie nets générés en 2015 résultaient du paiement initial relatif à l'accord signé avec AstraZeneca/MedImmune le 25 avril 2015 (223,5 millions d'euros).

Les flux de trésorerie de la période résultent principalement des éléments suivants :

- Des flux opérationnels consommés pour un montant de 36,9 millions d'euros, découlant principalement des activités de recherche et développement et des charges de personnel ;
- Des flux d'investissements générés pour un montant de 60,5 millions d'euros, résultant principalement :
 - de la vente (nette des acquisitions) d'instruments financiers pour un montant de 68,2 millions d'euros,



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

- o de l'acquisition d'actifs incorporels pour un montant de 8,0 millions d'euros, correspondant pour l'essentiel au complément de prix relatif à monalizumab payé à Novo Nordisk A/S suite à l'accord signé avec AstraZeneca/MedImmune en 2015 ;
- Des flux de financement consommés pour un montant de 0,6 million d'euros, résultant principalement du remboursement des crédits-baux (principal et intérêts).

Evènements post clôture

Le 6 février 2017, la Société a annoncé les résultats principaux de l'étude EffiKIR testant l'efficacité de lirilumab en monothérapie en traitement de maintenance chez des patients âgés atteints de leucémie aigüe myéloïde en première rémission complète. L'étude n'a pas atteint le critère primaire d'efficacité, la survie sans leucémie.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque affectant la Société sont présentés au paragraphe 1.8 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 25 avril 2016.

Document de référence

La Société compte déposer auprès de l'Autorité des Marchés Financiers un document de référence ainsi qu'un rapport financier pour 2016. Ces documents devraient être mis à la disposition du public au deuxième trimestre 2017.